



Volume 3 no 23 - 14 juin 2018

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Bonne lecture !

Entente de principe pour l'unité fonction publique **Les membres du SPGQ optent pour sa ratification**

À la suite d'une tournée de vote à travers le Québec, les membres du SPGQ ont choisi d'entériner l'entente de principe intervenue entre le gouvernement du Québec et le personnel professionnel de la fonction publique du SPGQ, le 22 mars 2018.

Les membres se sont prononcés à 86 % en faveur de la ratification lors de la tournée de vote qui s'est tenue du 15 mai au 6 juin. Ceci aura pour effet de renouveler la convention collective, effective pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020, des quelque 17 500 membres de l'unité fonction publique. Ces derniers étaient sans contrat de travail depuis le 31 mars 2015. Cette convention collective est le résultat de la mobilisation des membres, de plus de 60 rencontres de négociation entre le SPGQ et les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) ainsi que des rencontres du président et du négociateur du SPGQ avec le secrétaire et le président du SCT.

Questions sur la négociation : negotiation@spgq.qc.ca

Votre comité exécutif

[Cliquez ici pour lire l'article publié dans La Presse](#)

[Cliquez ici pour lire le texte publié sur Radio-canada.ca](#)



Prochaines étapes dans l'application de la nouvelle convention collective

La convention collective de l'unité fonction publique a été ratifiée par les membres.

Les textes finaux sont toujours en cours de rédaction et il nous est impossible de prévoir la date exacte de la signature officielle. Le texte de la convention 2015-2020 ne sera donc pas disponible avant que celle-ci ne soit officiellement signée.

Le paiement rétroactif des sommes dues depuis 2015 sera versé dans les 90 jours suivants la signature de la convention.

Dans les 4 mois suivants la signature, l'employeur fournira au SPGQ le nom de toutes les personnes ayant quitté leur emploi (retraite, démission, décès, etc.) depuis le 1^{er} avril 2015.

Ces personnes, ou leurs ayants, droit auront 4 mois pour réclamer leur dû auprès de leur employeur.

Pour les professionnels à la retraite, l'employeur avisera Retraite Québec des nouveaux montants effectifs depuis 2015.

Retraite Québec modifiera donc les rentes en conséquence. Cependant, nous ne connaissons pas les délais nécessaires avant que ces changements puissent être effectués.



Négociation à Revenu Québec

Situation actuelle et revendications du personnel professionnel

En 2010, les élus adoptaient la Loi sur l'Agence du revenu du Québec. La direction de Revenu Québec invitait alors le personnel professionnel à quitter la fonction publique pour rallier la nouvelle agence.

À cette époque, les propos dithyrambiques des dirigeants de l'agence se formulaient ainsi :

« Cette décision était motivée par la conviction que l'agence est la meilleure chose qui puisse arriver aux employés et à Revenu Québec ... » Il s'agit d'un message de la sous-ministre Francine Martel-Vaillancourt, prononcé le 7 décembre 2010.

« ... je suis convaincue que le statut d'agence nous permettra de mieux accomplir notre mission, tout en assurant aux employés un milieu de travail stimulant et de qualité. » Ce message provient de la sous-ministre Francine Martel-Vaillancourt, le 8 décembre 2010.

Pour convaincre les employées et employés des avantages de cette transformation, les succès des administrations fiscales canadiennes et autres étaient cités en exemple.

[Cliquez ici pour lire l'Info-Négo au complet](#)



Agents de probation et conseillers en milieu carcéral

Le SPGQ dénonce le flou dans lequel sont plongés ses membres

Le SPGQ dénonce l'absence de leadership du gouvernement dans le dossier de la professionnalisation de ses 450 agents de probation et conseillers en milieu carcéral du ministère de la Sécurité publique (MSP). Ceux-ci doivent, depuis le 30 avril 2018, faire partie de leur ordre professionnel respectif ou de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ) car leurs tâches comportent une activité réservée.

[Cliquez ici pour lire le communiqué complet diffusé par le SPGQ](#)



Action mobilisation

Le SPGQ s'invite au Conseil général du PLQ

Une trentaine de membres de la fonction publique et des unités parapubliques du SPGQ a manifesté à Montréal le 2 juin dernier. Le rassemblement a eu lieu lors du Conseil général du PLQ où étaient présents le premier ministre, ses ministres, députés, candidats aux prochaines élections et plusieurs membres libéraux.

Les négociations traînent toujours pour plus de 6 000 membres du SPGQ travaillant dans les unités parapubliques, comme l'Agence du revenu du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, le Musée national des beaux-arts du Québec et de la Société des loteries du Québec.

Les membres du SPGQ ont rappelé au PLQ que la négociation n'est pas terminée et que les offres inférieures au Front commun proposées à certaines de nos unités parapubliques, principalement à vocation culturelle et à prédominance féminine, perpétuent l'appauvrissement de nos membres, et donc qu'il est temps de mettre fin aux iniquités salariales que subissent nos membres !

[Cliquez ici pour visionner un vidéo de l'évènement](#)

Le SPGQ manifestera devant les bureaux du PLQ à Québec

Toujours dans le but d'appuyer les 6000 membres des unités parapubliques qui sont toujours en négociation, le SPGQ organise une autre manifestation devant les bureaux du PLQ à Québec.

Lieu : [1150, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec](#)

Horaire : le 21 juin, dès 7 h 30

Pour obtenir tous les détails, communiquez avec votre délégué(e) ou écrivez-nous à actionmob@spgq.qc.ca.



Le SPGQ dans les médias

Les libéraux veulent mettre la fonction publique « en mode *start-up* »

Si le gouvernement libéral est réélu en octobre, les fonctionnaires provinciaux pourraient parfois être libérés de leurs tâches normales pour travailler en petits groupes sans hiérarchie et trouver des solutions à leurs problèmes en « libérant la parole, la créativité et la participation des plus jeunes », a annoncé jeudi le premier ministre Philippe Couillard.

[Cliquez ici pour lire l'article publié sur le site WEB de Radio-Canada](#)

Cahier spécial dans Le Devoir

La fonction publique québécoise forme et perd ses employés

[...] « Nos vrais compétiteurs, ce sont les autres administrations publiques, considère Richard Perron, président du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Les contextes et les tâches professionnelles à effectuer se ressemblent beaucoup. On perd nos meilleurs professionnels à leur profit. »

[Cliquez ici pour lire l'article complet publié dans Le Devoir](#)

Un personnel surchargé

Plus de 59 % des professionnels dans la fonction publique estiment que les compressions budgétaires et les politiques d'austérité ont augmenté leur charge de travail. C'est ce que révèlent les résultats, dévoilés ce mois-ci, d'un sondage mené par le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) auprès de ses membres, auquel près de 3600 salariés ont répondu.

[Cliquez ici pour lire l'article complet publié dans Le Devoir](#)



Rappel important

Devoir de réserve : un sain équilibre entre le politique et l'administratif

Dans son édition du 28 février 2018 (Flash info volume 3 no 14), le SPGQ rappelait à ses membres à l'approche des élections de faire preuve de neutralité politique et de réserve dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Depuis, plusieurs membres nous ont informés recevoir des mandats s'apparentant à des commandes politiques. Il nous apparaît donc important de vous préciser les règles en la matière, l'attitude à adopter dans une telle situation et de vous indiquer les gestes possibles à poser.

Il est clair que les professionnelles et professionnels ne peuvent recevoir de mandat provenant directement d'un cabinet ministériel. En vertu de la *Loi sur la fonction publique*, il est de la responsabilité du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme d'assumer la gestion des ressources humaines qui comprend notamment la planification, l'organisation et la direction des ressources humaines. À cet égard, le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme agit comme un pare-feu entre le politique et l'administratif. Dans une telle situation, nous vous invitons à en informer votre gestionnaire pour que la voie hiérarchique soit suivie par le personnel du cabinet ministériel.

Si malgré tout un mandat de nature politique vous était confié en suivant la hiérarchie normale, nous vous invitons à en discuter avec votre gestionnaire et lui indiquant par écrit votre malaise à réaliser ce mandat en lui rappelant votre obligation de devoir de réserve et de neutralité politique dans l'exercice de vos fonctions. Dans la situation où votre gestionnaire vous demandait de réaliser tout de même ce mandat, vous pourriez lui faire part de votre intention de demander l'avis du répondant à l'éthique de votre organisation et d'en informer votre délégation syndicale pour que cette situation soit discutée au comité ministériel des relations professionnelles (CMRP). Dans l'attente de réponses, vous devrez toutefois réaliser les mandats demandés. Vous pourrez toutefois inscrire les réserves appropriées dans votre note en y apposant votre signature.



Calendrier des prochaines instances

Conseil syndical

20 et 21 septembre 2018
OTL Gouverneur
1303, boulevard Talbot, SAGUENAY

Conseil syndical

18 et 19 octobre 2018
Hôtel Québec
3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC

Conseil syndical

8 et 9 novembre 2018
Sheraton Laval
2440, autoroute des Laurentides, LAVAL

ADS

10 novembre 2018
Sheraton Laval
2440, autoroute des Laurentides, LAVAL

Conseil syndical

6 et 7 décembre 2018
Hôtel Québec
3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC

Conseil syndical

24 et 25 janvier 2019
Hôtel Québec
3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC

Conseil syndical

14 et 15 mars 2019
Hôtel Sandman
999, rue de Sérigny, LONGUEUIL

FLASH INFO

SPGQ



Conseil syndical

25 et 26 avril 2019

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC

Conseil syndical

6 et 7 juin 2019

Palace Royal

774, avenue Honoré-Mercier, QUÉBEC

ADS

8 juin 2019

Hôtel Le Concorde

1225, Général-de-Montcalm, QUÉBEC